



**Compte rendu COPIL NATURA 2000 (Visioconférence)  
Site FR 7200698 « Carrières de Cénac »  
du 27 novembre 2020 – Bilan d'activité 2020**

Membres participants :

- La Communauté de communes des portes de l'Entre-Deux-Mers.
- Madame CANDON, association Terre & Océan.
- Monsieur VEYSNY, Directeur de l'association Terre & Océan.
- Monsieur Gaël BARREAU, association Terres & Océan.
- Madame COLINET, adjoint au maire de Carignan-de-Bordeaux en charge de la transition écologique et représentant de la Communauté de communes des coteaux bordelais au SIETRA.
- Monsieur Christophe COLET, Commune de Sadirac et du Syndicat intercommunal d'étude, de travaux et d'aménagement de la Pimpine.
- Monsieur LATASTE, Vice-Président du Syndicat intercommunal d'étude, de travaux et d'aménagement de la Pimpine.
- Monsieur Hugo MOLINIER, Chef de projet du plan paysage à la Communauté de communes des portes de l'Entre-Deux-Mers.
- Monsieur Gislain PONCIN, Syndicat intercommunal d'étude, de travaux et d'aménagement de la Pimpine.
- Monsieur Claude FOURNIER, Vice-Président de l'APPMA du Gestas.
- Monsieur Patrick GUEGAN.
- Monsieur DANIEL, habitant de Sadirac et refuge LPO.
- Monsieur DELEBECQ, Centre Régional de la Propriété Forestière.
- Madame Lucie RUPIL, Centre Régional de la Propriété Forestière.
- Monsieur Dominique DUPHIL, Président de l'AAPPMA de la Vallée de la Pimpine.
- Madame Colette GOUANELLE, association SEPANSO.
- Madame CARDON, association Terre et Océane.
- Madame Fanny HEINRICH, Groupe Chiroptère d'Aquitaine.
- Monsieur Alexandre DUMAITRE, Direction Régionale de l'Ecologie, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle Aquitaine.
- Madame Sophie EYHERABIDE, Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.
- Monsieur Quentin DILASSER, responsable de l'antenne Gironde, CEN Nouvelle-Aquitaine.
- Monsieur Laurent COURAU, Chambre d'agriculture de la Gironde
- Madame Manon DANIAU, Co-Animatrice Natura 2000, Chambre d'agriculture de la Gironde.
- Monsieur Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000, CEN Nouvelle-Aquitaine.

Structure excusée :

- Madame BUCCIO, Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde.
- Conservatoire Botanique National Sud Atlantique.
- Service des carrières du Département de la Gironde.

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 27 novembre en visioconférence, sous la présidence de Madame Sophie EYHERABIDE, représentante de Madame la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde, excusée.

---

Madame EYHERABIDE adresse un message de bienvenue aux membres participants rappelle le contexte de l'animation et présente l'ordre du jour.

Cette séance du COPIL est animée par Monsieur TARTARY, Animateur Natura 2000 du site au Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN NA). La présentation est téléchargeable sur le serveur du CEN dédié au site et sur le site de la préfecture de la Gironde :

<https://cloud.cen-nouvelle-aquitaine.org/index.php/apps/files/?dir=/NATURA%202000/CARRIERES%20DE%20CENAC&openfile=32228>

Ou

<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Natura-2000-et-biodiversite/Sites-terrestres-du-departement-ou-interdepartementaux-geres-par-la-Gironde-33>

Monsieur DILASSER (CEN Nouvelle-Aquitaine) rappelle que le DOCOB a été validé en 2008. L'année 2020, objet de ce COPIL, marque la première année de la troisième phase d'animation. Cette année particulière a été marquée par la crise sanitaire qui impacte le plan d'intervention.

De plus, il est important de souligner l'intérêt du partenariat entre le CEN Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'agriculture de la Gironde dans le cadre du groupement pour la co-animation du site.

Par ailleurs, l'animation Natura 2000 sur le site de Villegouge s'inscrit aussi dans une démarche plus large de maîtrise d'usage et foncière menée par le CEN Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, et grâce au soutien de nos partenaires financiers et techniques, notamment la Région Nouvelle-Aquitaine, l'antenne Gironde du CEN NA développe une approche foncière et partenariale en articulation et en complémentarité notamment avec le site Natura 2000 des carrières de Cénac.

Pour finir les propos introductifs, l'animateur présente le site Natura 2000 des carrières de Cénac qui couvre 22,63 ha sur la commune de Cénac et permet la conservation de neuf espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire. Ce site est centré sur des carrières accueillant les chauves-souris en hiver et lors de la phase d'accouplement, il est intimement lié aux actions pouvant être entreprises à l'échelle du bassin versant de la Pimpine, et plus spécialement du site Natura 2000 du Réseau hydrographique de la Pimpine.

- **Présentation de la troisième tranche d'animation 2019-2023**

L'animation est portée par l'Etat (DDTM 33). Elle est déléguée par un marché public auprès du groupement constitué du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine et de la Chambre d'agriculture de la Gironde.

Le CEN Nouvelle-Aquitaine a désigné Pascal TARTARY comme animateur du site. Il s'occupe des relations avec les partenaires, des études d'incidences et des expertises spécifiques sur les habitats et les espèces naturelles.

La Chambre d'agriculture de la Gironde a nommé Manon DANIAU comme co-animatrice du site. Elle a en charge les relations avec le monde agricole et les expertises agro-écologiques dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques.

- **Actions entreprises en 2020**

- Réalisation de deux notices de gestion. Ce document permet de fixer les grands enjeux d'une propriété et de définir les actions pour y répondre. Ce document sert de base pour une réflexion de mise en œuvre d'actions de gestion sur le site. En 2020, le CEN Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'agriculture ont entrepris la rédaction de deux notices de gestion sur le bassin-versant et démarché deux autres propriétaires. Ces deux derniers sont favorables pour bénéficier de cette expertise. Les conclusions seront connues dans le courant du premier semestre 2021.
- Charte Natura 2000. Aucun nouveau contractant à la charte n'a été enregistré en 2020. Le nombre de contractants reste à un depuis le début de l'animation en 2010 mais s'expliquant aussi par la faible superficie du site Natura 2000. Cette charte est arrivée à échéance en 2018, nous invitons le signataire de l'époque à revenir vers nous, pour s'il le souhaite, renouveler son engagement.

L'activité VTT se développe sur le secteur. Il pourrait être intéressant de démarcher les structure à la signature de la charte.

Tableau I : Bilan courant de la contractualisation à la Charte Natura 2000

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concerné	Surface (ha)
<b>Association 1</b>	2013-2018	-	-	Activité naturaliste	-

- Mesures agro-environnementales et climatiques. Une enquête auprès des principaux agriculteurs (11) du site est en cours de finalisation pour savoir si un projet agro-environnemental et climatique pourrait être développé lors de la prochaine programmation de la Politique Agricole Commune. Ce projet permettrait aux agriculteurs de bénéficier d'aides en contrepartie de la modification de leurs pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces du site. Cette enquête devrait déboucher sur la rédaction de notice de gestion.
- Etude d'incidence : Un projet de lotissement a été soumis à ce régime en 2020. L'animateur a fait remonter ses remarques auprès des services de l'Etat. Ces derniers ont demandé une meilleure intégration des enjeux du site dans le projet, notamment sur le plan des chauves-souris.

Tableau II : Bilan courant des projets soumis à évaluation d'incidence sur le site

Identifiant	Procédure	Objet	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
<b>Projet 1</b>	Etude d'incidence au titre des études environnementales	Construction d'un lotissement	1,4 ha	En dehors du site	Favorables sous réserve

- **Communication et sensibilisation**

Une nouvelle page internet du site Natura 2000 va voir le jour. Plus adaptée aux exigences du moment en matière de sites internet, cette page intègre de nouvelles rubriques :

- une page d'accueil avec des actualités ;
- une page de présentation de la démarche Natura 2000 à différentes échelles géographiques ;
- une page de présentation du site avec une cartographie et la liste des espèces ;
- une page dédiée aux outils de gestion avec les contrats Natura 2000, les mesures agro-environnementales et la charte ;
- une présentation des évaluations des études d'incidence ;
- un formulaire de contact ;
- une rubrique spécifique de téléchargement des principaux documents de la vie du site.

**Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site suivant : <https://carrieres-cenac.fr/>**

Ce site est transférable en cas de changement d'animateur. Il sera opérationnel dans quelques jours.

- **Présentation succincte des extensions sur le site riverain de la Pimpine**

Comme annoncé précédemment, les relations entre le site Natura 2000 des carrières de Cénac et celui du réseau hydrographique de la Pimpine sont très forts. Dans ce cadre, nous présentons rapidement les extensions de périmètre envisagées sur le site de la Pimpine.

*Tableau III : Détail des propositions d'extension sur le site de la Pimpine.*

Secteur d'extension	Principale caractéristique	Enjeux pour les chauves-souris	Surface	Distance au site de Cénac	Détails
<b>Espaces naturels sensibles du Grand Parc</b>	Forêt et cavités	Gites souterrains et forestiers	12,28 ha	1,9 km	Poursuite de la démarche d'extension
<b>Parcelles Peyrepin</b>	Ancienne prairie enfrichée	Zone potentielle de chasse	3,87 ha	1,3 km	Poursuite de la démarche d'extension
<b>Parcelles du Petit Macon</b>	Forêt et cavités	Gites souterrains et forestiers	13,21 ha	800 m	Poursuite de la démarche d'extension
<b>Parcelles du Rocher</b>	Forêt et cavités	Gites souterrains et forestiers	9,28 ha	1,3 km	Poursuite de la démarche d'extension
<b>Forêt communale du Petit Maitre</b>	Forêt	Gites forestiers	9,28 ha	1,4 km	Poursuite de la démarche d'extension
<b>Parcelles du Château de Canteloup</b>	Prairie de fauche	Zone de chasse	3,87 ha	800 m	Exclusion de l'extension (refus des propriétaires)
<b>Parcelles du Roncot</b>	Forêt de robinier	-	2,06 ha	500 m	Exclusion de l'extension (Pas d'intérêt écologique)
<b>Parcelles de prairies de Garreau</b>	Prairie de fauche	Zone de chasse	3,20 ha	270 m	Poursuite de la démarche d'extension

<b>Parcelles de pature Garreau</b>	Prairie pâturée	Zone de chasse	1,91 ha	270 m	Poursuite de la démarche d'extension
<b>Parcelles forestières de Sendrol</b>	Forêt	Gites forestiers	1,91 ha	400 m	Exclusion de l'extension (refus des propriétaires)
<b>Parcelles en prairie de Sendrol</b>	Prairie pâturée et prairie humide	Zone de chasse	4,15 ha	300 m	Exclusion de la partie non humide (refus des propriétaires)

- **Présentation du programme d'animation foncière du CEN NA sur le site**

Le CEN Nouvelle-Aquitaine présente la démarche d'animation foncière qu'il conduit sur le site dans le cadre de la feuille de route régionale Néo Terra de la Région Nouvelle Aquitaine. Cette démarche se veut être en cohérence et en complémentarité avec les autres politiques publiques du territoire et support de projets agro-environnementaux pour la gestion des sites. Ce point pourrait représenter une perspective fédératrice en 2021 avec les partenaires locaux en appui de l'animation du site et des objectifs Natura 2000 de protection et de valorisation du patrimoine naturel.

- **Programme d'action et perspectives pour 2021 :**

- Prise de contact élargie auprès de toutes les collectivités du site.
- Poursuite des démarches de diagnostic d'exploitation (MAEC/Charte).
- Poursuite des démarches de diagnostic parcellaire (Contrat Natura 2000/Charte).
- Propositions de contractualisation (Charte/Contrat).
- Appui aux démarches du territoire (SCOT, PLU, etc.).
- Réalisation d'animation foncière sur les secteurs identifiés en articulation avec l'animation du site (dans le cadre de la démarche foncière du CEN Nouvelle-Aquitaine).

- **Autres points évoqués :**

Les interactions entre les sites Natura 2000 de Cénac et Pimpine étant très fortes, il est proposé au comité de pilotage de ne faire qu'un unique COPIL à l'avenir. La Mairie de Cénac n'ayant pas pu se rendre disponible pour ce COPIL en visioconférence, le COPIL acte que la DDTM la contactera pour recueillir son avis sur le projet de tenue des COPIL en commun.

Monsieur Molinier indique que dans le cadre du plan paysage, des ballades sont organisées par la communauté de communes et demande si le CEN doit en être informé. Monsieur Tartary répond que ces informations l'intéressent et pourront être relayées sur le site Internet. Il ajoute que dans le cadre de l'animation, une formation des personnes encadrants ces ballades peut être réalisée pour leur permettre de s'approprier les enjeux Natura 2000.

- **Relevé de décisions**

Le bilan d'animation est validé.

Le programme 2021 est validé.

Sous réserve du retour de la Mairie de Cénac, le prochain COPIL du Site se tiendra en commun avec celui du site « réseau hydrographique de la Pimpine ».

L'animateur se rapprochera de la communauté de communes des portes de l'Entre-Deux-Mers pour la formation des encadrants des ballades nature.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune remarque n'étant formulée, la séance est levée.

Le président du Comité de pilotage,  
ou son représentant



S. EYHERABIDE